

Aménagement RD 920 : où en est-on ?



Depuis 2011, le Conseil général réaménage la Route départementale 920 à Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony. L'objectif est de créer un boulevard urbain de qualité, partagé, et sécurisé en permettant la mixité des usages (piétons, motorisés, cyclistes).

La rénovation de la chaussée, des trottoirs, de l'éclairage public, des feux tricolores et l'intégration des espaces verts (arbres d'alignement) sont nécessaires. Le projet s'étend sur 5,7 kilomètres depuis la limite avec l'Essonne jusqu'à la place de la Résistance à Bourg-la-Reine sur les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux et Massy (Essonne).

Le Conseil général aura investi à terme 76 millions d'euros. La fin des travaux est prévue en 2017.

Sur Sceaux-Antony-Bourg-la-Reine : du carrefour de la Duchesse-du-Maine à la place de la Libération

Le Conseil général a commencé les travaux d'aménagement de l'avenue du Général-Leclerc, entre l'avenue Beauséjour, la place de la Libération et l'amorce du boulevard Maréchal Joffre,

Ces travaux dureront jusqu'en janvier 2016.

L'objectif est de libérer de l'espace au profit des circulations douces et des espaces verts en

supprimant une voie de circulation par sens. Un terre-plein central arboré sera aménagé. L'ensemble du patrimoine (chaussée, trottoir, éclairage public, feux tricolores) sera rénové. Des arbres d'alignement seront plantés et des pistes cyclables seront créées.

Le stationnement est interdit et la vitesse de circulation sera limitée à 30km/h, au droit de la zone de chantier.

Sur Antony : de la rue Germaine à l'avenue Gabriel Péri.

Le Conseil général a commencé travaux d'aménagement de l'avenue de la Division Leclerc, entre la rue Germaine et l'avenue Gabriel-Péri. Ces travaux dureront jusqu'en février 2016.

L'objectif est de marquer l'entrée dans le département des Hauts-de-Seine en aménageant la voie en boulevard urbain. L'ensemble du patrimoine (chaussée, trottoir, éclairage public, feux tricolores) sera rénové. Des arbres d'alignement seront plantés.

Le stationnement est interdit et la vitesse de circulation sera limitée à 30km/h, au droit de la zone de chantier.

Le Conseil général, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de cette opération, met tout en œuvre pour limiter au maximum la gêne momentanée due à ces travaux. Pour toute information complémentaire, un numéro de téléphone est mis à la disposition du public : 01 41 13 50 21 de 9h à 12h et de 14h à 17h, un email : voirie@cg92.fr^[1] et sur www.hauts-de-seine.net^[2].

Tags:

[voirie départementale](#) ^[3]

[RD 920](#) ^[4]

[Antony](#) ^[5]

[Bourg-la-Reine](#) ^[6]

[Sceaux](#) ^[7]

categories:

[Notre circonscription](#) ^[8]

[Tweet](#) ^[9]

Monday, 12 January 2015

Source URL (retrieved on 07/08/2020 - 09:08): <http://patrickdevedjian.fr/am%C3%A9nagement-rd-920-o%C3%B9-en-est/699>

Links:

[1] <mailto:voirie@cg92.fr>

[2] <http://www.hauts-de-seine.net>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/voirie-d%C3%A9partementale>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/tags/rd-920>

[5] <http://patrickdevedjian.fr/tags/antony>

[6] <http://patrickdevedjian.fr/tags/bourg-la-reine>

[7] <http://patrickdevedjian.fr/tags/sceaux>

[8] <http://patrickdevedjian.fr/blog/notre-circonscription>

[9] <http://twitter.com/share>